

Céréco



«Céréco est spécialisé dans les céréales pour le petit-déjeuner bio. Concentrés depuis 30 ans sur nos valeurs de biodiversité, de proximité et de solidarité, il nous restait encore à travailler en détail l'impact environnemental de nos transports, d'approvisionnement et de distribution» détaillent Etienne Pacaud, responsable logistique, et Clément Barbier, assistant logistique



PORTRAIT

Fabricant bio depuis ses origines, il y a 30 ans, l'industriel agro-alimentaire breton **Céréco** porte ses valeurs de biodiversité, de solidarité et de proximité comme un étendard. Pourtant, il lui manquait une brique à son développement durable : réduire l'empreinte carbone de son transport. Fret 21 lui offre les matériaux pour y parvenir.



**ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES POUR
L'ENVIRONNEMENT**
transport et logistique

Céréco au programme Fret 21, avec un objectif très ambitieux : une **réduction de 15%** des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2022, à travers de nombreuses actions, menées au sein des trois entités qui constituent le groupe.

Créé il y a 30 ans par Gérard Le Goff à Domagné, non loin de Rennes, l'industriel a en effet grandi au fil des ans, avec le rachat de Rouger Production, fabricant de biscuits, de biscottes de galettes de riz et de pains plats, situé à Bricquebec (50), et de Elcéa, spécialiste du floconnage de céréales situé à Mazières-en-Gatine (79). Elcéa réceptionne les céréales et produit les flocons de céréales nécessaires à la production de Céréco. Rouger Production livre ses produits à Céréco, qui s'occupe de distribuer la marque « Grillon d'or » dans le réseau des magasins spécialisés bio, et « Terres et Céréales » dans le réseau des grandes et moyennes surfaces. Avec Fret 21, Céréco entend travailler sur les émissions de tonnes/CO₂ de l'ensemble de ces flux : amont, aval et inter-sites.

Une démarche « écolonomique » Pour réduire ses émissions de 227 tonnes/CO₂ sur 3 ans, le plus gros dossier entamé par Céréco concerne son approvisionnement en avoine. « *Nous nous approvisionnons majoritairement en France, mais également en Allemagne, en Espagne et en Finlande,* détaille Etienne Pacaud. *Nous voulons que, dans les prochaines années, tous nos besoins en avoine viennent de France* ».



L'action représente 65% de l'engagement dans le dispositif Fret 21. « ***La démarche engagée avec Fret 21, est une démarche « écolonomique*** »,

dans le sens où elle s'attache aussi bien à la diminution de l'empreinte carbone qu'à la validation du modèle économique de l'entreprise », complète Clément Barbier qui étudie les transports de Céréco depuis 2 ans, dans le cadre d'un Master 2 en alternance, qui a débouché cet été par une embauche en CDI chez Céréco. L'optimisation du transport conduit en effet à une réduction des coûts qui y sont liés. L'exemple de la mutualisation récente des livraisons entre plusieurs clients est en cela parlant. Plutôt que de livrer un client le mardi et un autre le mercredi, Céréco livrera désormais les deux clients le même jour, en optimisant le taux de chargement de ses camions. Plusieurs villes de France bénéficieront bientôt de la nouvelle organisation, qui permet à l'entreprise de **réduire ses tonnes/CO₂ en diminuant le nombre de camions en circulation, mais aussi les coûts de transport.**

Céréco choisit le multimodal et les camions roulant au GNV

Dans cette lutte à tous les niveaux pour réduire son empreinte carbone, Céréco s'est, de plus, lancé dans la mise en place d'un **transport combiné rail-route** pour la livraison de ses clients dans le sud-est de la France, avec la ligne de train Rennes-Lyon. Engagée sur une diminution de 27 tonnes/CO₂, l'entreprise s'attend néanmoins à dépasser ses objectifs en multipliant le nombre de clients livrés de cette manière. « *Il n'y a pas de rupture de charge, car notre transporteur, Lahaye, fait passer la caisse mobile du camion au train et du train au camion*, détaille Etienne Pacaud. *Cela permet de ne pas allonger les délais de livraison, voire même parfois de les raccourcir* ».

Sur ce segment, l'entreprise a également demandé à son **prestataire** d'utiliser des camions roulant au **GNV**, pour le pré et le post-acheminement à la gare de fret. Une réflexion est par ailleurs actuellement menée pour mettre en place ce type de véhicules pour les échanges inter-sites. Dans la même optique, l'industriel agro-alimentaire intègre désormais dans ses appels d'offre l'adhésion à la **charte ou au label « Objectif CO₂ »**. « *Le label n'est pas une fin en soi. Par exemple, Lahaye est charté mais pas labellisé, alors qu'il nous propose des véhicules au GNV et du transport multimodal* », modère le responsable logistique, qui s'attache au service, au prix et à l'engagement environnemental de ses prestataires.

Une démarche globale

La démarche écologique de Céréco se veut globale. En 2000, son usine de Domagné a été éco-conçue dès le chantier, pendant la construction et jusqu'aux extensions qui l'ont portée à sa surface actuelle à 10 000 m², pour produire, stocker et faire la préparation de commandes. En 2015, l'entreprise a obtenu le label « **bio entreprise durable** », lui offrant, selon le responsable logistique, un cadre rigoureux pour la mise en œuvre de l'ensemble de ses valeurs et de sa politique RSE.

Le **dispositif Fret21** représente donc une nouvelle brique dans une politique durable globale et reçoit l'entier soutien de la direction. Une dizaine de personnes, venant de Céréco, de Rouger Production et d'Elcéa, ont fait partie de l'équipe dédiée à Fret 21, avec Clément Barbier comme référent. « *Le responsable Transport de Triballat Noyal (Sojasun, Vrai !, Petit Billy,...), société bretonne dont nous nous sommes rapprochés en 2017, est lui aussi venu nous aider dans la démarche Fret 21, nous faisant bénéficier de son expérience sur l'optimisation des transports, mais aussi pour trouver des éléments de synergies possibles entre nos deux organisations* ».

Ayant découvert le dispositif à cette occasion, ce responsable Transport pourrait bien envisager l'adhésion de Triballat à Fret 21 dans les prochaines années...